

# Les Missions Locales au coeur du plan #1jeune1solution



Accompagner les jeunes à entrer dans la vie professionnelle.

## Aide exceptionnelle pour le recrutement d'un alternant

(pour les contrats signés entre juillet 2020 et décembre 2021)

**5 000€**

- de 18 ans

**8 000€**

+ de 18 ans



## Jusqu'à 4 000€ de compensation de charges

Aide attribuée pour tout jeune de -26 ans recruté entre août 2020 et mai 2021 (contrats de plus de 3 mois)

## Contrats aidés supplémentaires



### Contrat Initiative Emploi (CIE)

Facilite l'accès durable à l'emploi des jeunes -26 ans grâce à une aide financière pour l'employeur du secteur marchand : grandes entreprises, PME, TPE



### Parcours Emploi Compétences (PEC)

Tryptique emploi-formation-accompagnement dans le secteur non marchand : associations, branches professionnelles, acteurs institutionnels



### Emplois francs +

Aides dédiées pour le recrutement, entre le 15/10/2020 et le 31/05/2021, d'un jeune de - de 26 ans résidant en Quartier Politique de la Ville (QPV)

Orienter et former les jeunes.



## Mobilisation de tous les dispositifs adaptés aux jeunes

Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA), l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales



Garantie Jeunes

## Garantie Jeunes

12 mois d'accompagnement collectif et individualisé, assortis d'une allocation



## Missions de Service Civique

Missions d'intérêt général d'une durée de 6 à 12 mois, dans des associations ou des collectivités, en France ou à l'étranger, avec indemnisation mensuelle prise en charge par l'Etat



## Accompagnement adapté aux jeunes de 16 à 18 ans

Des phases de remobilisation et de formation, dont la Promo 16-18



## Nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes

proposées aux jeunes sans qualification